



LA FARLÈDE



4A3.
Plan de
zonage

Nord (1/2000)

PLU

Plan Local d'Urbanisme
de la Farlède



PLU approuvé le 28/04/2014
Révision du PLU prescrite le 04/04/2018
Révision du PLU approuvée le 12/05/2021
Révision n°1 du PLU approuvée le 09/06/2021

HABITAT / DÉPLACEMENTS / AMÉNAGEMENT / ÉCONOMIE / ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE

Édité le 12/05/2021

-  Zonage

 Emplacement réservé

 Servitude de localisation - Piéton et/ou cycle (2 à 3 m)

 Servitude de localisation - Voie à créer (largeur de 10m)

 Hauteur maximale en mètres (à l'égout/au faîte)

 Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Mixité sociale et fonctionnelle**

 Emplacement réservé de mixité sociale

 Linéaire commercial

● 40%

● 50%

● 75%

● 40%

● 50%

● 75%

Patrimoine et paysage

 Espace boisé classé

Espace vert protégé paysager (Article L151-19 du code de l'urbanisme)

 1 - Restanques/Espaces agrestes

 2 - Parc et jardin

 3 - Espace vert public

 4 - Bords de voie

 5 - Bord de voie à paysager

 6 - Frange urbaine à paysager

Alignement d'arbres remarquables

 À conserver

 À créer

Espace vert protégé écologique (Article L151-23 du code de l'urbanisme)

 Ripisylves

 Boisements

Patrimoine bâti protégé

(Article L151-19 du code de l'urbanisme)

 Bâti protégé

 Périmètre bâti d'intérêt patrimonial

 Cônes de vue

A titre indicatif

 PER Mouvement de terrain

Plan de prévention du risque d'inondation du Gapeau

 Zone rouge et bleue

 ZBH

ÉCHELLE : 1 / 2000 ème

CITADIA

0 100 200 m